

LEARNING BY EAR
- CONTES AFRICAINS -

EPISODE 10 : « LE SINGE ET LA TORTUE »

AUTEUR: IBRAHIMA NDIAYE

RÉDACTION: STEPHANIE DUCKSTEIN, YANN DURAND

PERSONNAGES:

NARRATEUR (HOMME D'AU MOINS 40 ANS)

1. TORTUE (femme, 20)
2. SINGE (homme, 20)
3. ELEPHANT (homme, 40 ou +)
4. PAILLON (femme, about 20)

INTRO / PRESENTATEUR :

Bonjour et bienvenue dans cette série Learning By Ear consacrée aux contes africains. Les contes sont des récits traditionnels. Ils mettent souvent des animaux en scène et comportent un enseignement moral. Ces histoires ont toujours fasciné les jeunes et les moins jeunes et constituent un excellent moyen d'expliquer le comportement des humains. Cette série est particulièrement dédiée aux conflits et à la manière de parvenir à la paix. Si vous écoutez attentivement, vous y trouverez sûrement un morceau de vérité qui pourra vous aider tôt ou tard dans votre vie personnelle. Aujourd'hui nous allons parler de la querelle entre le singe et la tortue. Voici : « Le singe et la tortue ».

1. MUSIQUE**2. NARRATEUR :**

Au royaume des animaux, la saison des pluies était si généreuse cette année-là que tout le monde rêvait déjà d'une récolte abondante comme jamais ce ne fut le cas auparavant.

La tortue, qui avait travaillé sans relâche dans son champ, eut une très bonne moisson.

3. SFX : Coups de houe**4. NARRATEUR :**

Elle récolta avec fierté des courges, des ananas et beaucoup de patates douces. Cependant, elle n'était pas encore tout à fait satisfaite.

5. TORTUE :

Ah ! Si seulement je pouvais encore avoir du maïs ! Un peu de variété me ferait du bien ! Je vais aller au marché pour faire du troc.

6. NARRATEUR :

Portant avec peine sa lourde corbeille sur le dos, elle marchait sous le soleil accablant quand, soudain, elle entendit, non loin de là le clapotis d'un ruisseau, ce qui attira aussitôt son attention.

7. SFX : Clapotis de l'eau

8. NARRATEUR :

Elle ne put résister. Elle déposa ainsi sa corbeille au bord de la route et rampa à travers le sous-bois jusqu'au ruisseau, afin de s'y désaltérer. Et qui passa justement à ce moment-là par la route où gisait sa corbeille ? Nul autre que le singe facétieux.

9. SINGE : (se frottant les mains)

« Ah ! Quelle aubaine ! »

10. NARRATEUR :

... jubila le singe en se frottant les mains lorsqu'il vit la corbeille abandonnée là. D'un air malicieux, il s'empara de la corbeille et grimpa aussitôt sur le prochain arbre pour déguster son butin à belles dents.

Lorsque la tortue revint du ruisseau, elle n'en crut pas ses yeux : sa corbeille avait bel et bien disparu. Elle en fut fort courroucée.

11. TORTUE :

« C'est incroyable ! Mais, ce n'est pas possible, elle était là tout à l'heure, et maintenant elle a disparu ? C'est ignoble, je ne vois ici personne qui eût pu la dérober ! Je ne rêve pas éveillée quand même ! »

12. PAPILLON :

« Hi hi hi ! Vraiment ? »

13. NARRATEUR :

Un petit le papillon qui volait alentours avait été témoin de toute la scène.

14. TORTUE :

« Oh, madame papillon, bien sur que je ne rêve pas. Vous avez vu quelqu'un ? »

15. PAPIILLON :

« Regardez en haut chère tortue ! »

16. NARRATEUR :

La tortue leva la tête et n'en crut pas ses yeux. Le singe, assis sur une branche, se régalaient goulûment et bruyamment. Il avait déjà dévoré plusieurs patates douces et la moitié d'une courge.

17. TORTUE :

« Arrête immédiatement ! Cette corbeille et tout son contenu m'appartiennent. »

18. SINGE (ricane) :

« Désolé je ne sais point de quoi tu parles. J'ai trouvé cette corbeille abandonnée sur le chemin. »

19. TORTUE :

« Mais je l'ai seulement déposée parce que je voulais me désaltérer rapidement ! Et si tu ne me la rends pas immédiatement, je vais porter l'affaire devant notre juge, l'éléphant. »

20. SINGE :

« Que nul ne t'en empêche... (bruit de mastication). Je connais la loi, et elle dit ceci : celui qui trouve un objet sur le chemin, a le droit de le garder. Eh oui, l'objet trouvé appartient à celui qui l'a trouvé. »

21. NARRATEUR :

A ces propos, la tortue se mit à réfléchir. Elle dut tellement cogiter qu'elle en eut chaud sous sa carapace et se mit à suer à grosses gouttes. Le soir, elle se rendit chez l'éléphant.

Elle narra son cas et demanda justice. Le papillon et le lézard comparurent comme témoins, car ils avaient assisté à la scène.

Mais le singe ne voulut rien savoir :

22. SINGE :

« Il n'y a pas matière à discussion. La corbeille était abandonnée sur la route, je l'ai trouvée, je la garde. Selon la loi de la rue, l'objet trouvé appartient à celui qui l'a découvert. Est-elle valable ou pas ? »

23. ELEPHANT :

« Désolé, mais je dois avouer que le singe a raison. Dans ce cas précis, l'objet trouvé appartient bel et bien à celui qui l'a trouvé. Excuse-moi tortue, je sais que tu as travaillé dur pour avoir une bonne récolte, mais le singe a le droit de garder la corbeille et tout son contenu. »

24. SINGE : Cris de singes hystériques

25. NARRATEUR :

La tortue resta là, toute malheureuse. Mais bientôt, elle reprit courage. Elle décida d'aller rendre visite à sa sœur, pensant qu'il lui resterait peut-être quelques épis de maïs qui lui feraient du bien. Ainsi partit-elle le lendemain matin. Elle était en train de marcher laborieusement sous un soleil de plomb, quand, elle découvrit soudain le singe couché au bord de la route, bourré de courges, d'ananas et de patates douces et qui dormait profondément, la queue étalée sur le chemin.

26. SINGE : (Ronfle)

« Rrrrrr... Pchhhh Rrrrr Pchhhh »

27. NARRATEUR :

A la vue de cette scène, la tortue faillit perdre connaissance, tant elle était excitée.

28. TORTUE (en aparté)

« Aujourd'hui, je vais te montrer ce qu'est la loi et comment on la respecte ! »

29. SINGE :

« A l'aide ! Au voleur ! Arrêtez-la ! Qu'est-ce que tu fais avec ma queue ? »

30. NARRATEUR :

La tortue ne put répondre car elle ne voulait pas perdre son butin.

Sur ce la papillon qui repassait par la cria :

31. PAPILLON :

« Monsieur le singe, j'ai l'impression que madame la tortue vient de trouver votre queue sur le chemin et elle a décidé de la garder ! Oh, regardez qui arrive ! C'est justement notre juge, l'éléphant ! »

32. SFX : Barrissements

33. ELEPHANT :

« Je crois que tu as raison papillon... Bien sur, toi le singe tu peux porter l'affaire devant la justice. Mais je dois te prévenir que ce sera en vain car ici aussi la loi de la savane prévaut : comme dans le cas de la corbeille de la tortue : l'objet trouve appartient a celui qui l'a découvert en premier. Donc tortue maintenant tu peux couper la queue du singe ; peut-être que tu pourras l'utiliser comme chasse mouche. »

34. SINGE :

« Non ! Je t'en prie. Faire de ma queue un chasse-mouche ? Jamais ! Ecoute, rends mois ma queue et je te redonne ta corbeille avec un sac de patates douces en prime ! »

35. ELEPHANT :

« Cela ne suffit pas, pour sauver ta queue. Il te faut donner, jusqu'à demain matin, ladite corbeille, un sac de patates douces et un sac de maïs. »

36. NARRATEUR :

Bien que très contrarié, le singe donna son accord. Avec un large sourire, la tortue lâcha prise. Elle remercia l'éléphant du fond du cœur et rentra chez elle satisfaite.

Ce soir-là, son dîner se composa de courges et de patates douces, mais elle mangea avec grand appétit, car elle était contente que justice fût ainsi rendue.

37. MUSIQUE**OUTRO :**

Ainsi s'achève notre conte « Le singe et la tortue » signé Ibrahima Ndiaye. Vous pouvez réécouter les émissions Learning By Ear déjà diffusées sur les ondes de la Deutsche Welle en vous rendant sur notre site Internet :

www.dw-world.de/lbe

Pour nous faire part de vos commentaires, adressez-nous un courriel à french@dw-world.de

A bientôt !